



APPEL OUVERT A CANDIDATURE

- Conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment l'article 20 ;
- Conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures de l'Etat en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012), et aux dispositions du décret N°2.12.412 du 24 delquidaa 1433 (11 octobre 2012) en application des dispositions des articles 4 et 5 de la loi organique 02.12 ;
- Conformément à la note ministérielle n° 106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de Doyen ou de Directeur d'un établissement universitaire,
- En application de la décision du Ministère de tutelle du 16 avril 2021 sous n° 07/76 concernant la réouverture des candidatures au poste de Doyen de la Faculté de Langue Arabe de Marrakech;
- En application de la décision du Ministère de tutelle du 23 avril 2021 sous n° 07/83 concernant l'ouverture des candidatures au poste de Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie d'El Kelaa des Sraghnas ;

Le Président de l'Université Cadi Ayyad porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un appel à candidature est ouvert pour occuper les postes suivants :

- **Doyen de la Faculté de la Langue Arabe de Marrakech**
- **Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie d'El Kelaa des Sraghnas.**

Les dossiers de candidature peuvent être retirés du site web de l'Université (www.uca.ma) ou du siège de la Présidence de l'Université, sis Avenue Abdelkrim Khattabi, Marrakech (Bureau des affaires juridiques n° 35) **du 17 au 21 mai 2021 inclus** selon l'horaire administratif en vigueur.

Les dossiers de candidature dûment constitués sont à déposer, contre récépissé, en six (06) exemplaires plus une copie sur format électronique (USB en word et PDF), **du 21 au 25 juin 2021 inclus** à l'adresse sus indiquée et durant l'horaire administratif en vigueur.

Fait à Marrakech, le 28 avril 2021

